Justificatif généré le 17/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/674860
N° d'annonce : 674860

MONTESQUIEU PARTICIPATIONS

(Anciennement PETITES AFFICHES)

Société Anonyme au capital de 1 950 000 euros

Siège social : 12 Place Dauphine 75001 PARIS

562 090 290 RCS Paris

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués dans les locaux de la Société situés à La Grande Arche -1, Parvis de La Défense 92 800 PUTEAUX, le **7 juin deux mille vingt-trois à onze heures**, en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

? Rapport du Conseil d'administration sur la marche de la Société et du groupe au cours de l'exercice 2022 ;

? Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce ;

? Approbation des comptes de l'exercice 2022 ;

(1ère résolution)

? Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022 ;

(2ème résolution)

? Affectation du résultat de l'exercice 2022 et Fixation du Dividende;

(3ème résolution)

? Vote sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;

(4ème résolution)

? Arrivée à terme du mandat de deux administrateurs : Décision à prendre ;

(5ème & 6ème résolutions)

? Arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire : Décision à prendre ;

(7ème résolution)

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

? Arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant : Décision à prendre ;

(8ème résolution)

? Pouvoirs pour formalités.

(9ème résolution)

Un formulaire de vote par correspondance a été adressé à chacun des actionnaires avec la convocation à l'assemblée générale.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et signés parvenus à la société à La Grande Arche -1, Parvis de La Défense 92 044 Paris – La Défense ou par mail à ambre.adelaide@montesquieu-participations.com, trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée générale.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeM15PNat
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeM15PNat

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)